



## 1. Contexte et enjeux

L'appui à l'Ordonnateur National (ON) du FED s'inscrit pleinement dans le schéma de la coopération prévu par l'Accord de Cotonou qui lui confie des responsabilités très larges dans la conception, le pilotage, le contrôle et la mise en œuvre des projets et programmes de coopération ACP-UE.

Cette fonction est actuellement assurée en Mauritanie par le Ministre de l'Économie et des Finances et une cellule d'appui (CAON) qui assure la maîtrise d'œuvre est rattachée à la Direction Générale des Investissements Publics et de la Coopération Économique (DGIPCE) du MEF dont le DG assure la fonction d'Ordonnateur National Suppléant. La CAON a bénéficié de plusieurs appuis des FED successifs dont pour la période 2016-2022, le Programme d'Appui à la Mise en Œuvre du 11<sup>ème</sup> FED (PAMO FED 11).

Le PAMO 11<sup>ème</sup> FED succède aux deux programmes du 10<sup>ème</sup> FED :

- le Programme d'Appui à la Mise en Œuvre du 10<sup>ème</sup> FED (PAMO 10), avec ses deux composantes : appui à l'Ordonnateur national (ON) et Facilité de Coopération Technique (FCT),
- l'appui institutionnel du Programme d'appui budgétaire à la mise en place du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en Mauritanie du 10<sup>ème</sup> FED.

Ce nouveau projet est prévu dans le programme indicatif national (PIN) 11<sup>ème</sup> FED dans le cadre relevant du domaine des mesures d'appui ; sur l'enveloppe de 14 millions d'euros réservée à ce domaine hors secteur de concentration, un montant de 12 millions d'euros a été engagé au titre de la convention de financement du PAMO 11<sup>ème</sup> FED pour une période de mise en œuvre opérationnelle de 72 mois ayant débuté le 21 octobre 2016.

Les interventions du PAMO 11<sup>ème</sup> FED doivent permettre une amélioration du système d'ordonnement des fonds FED et de la gestion des finances publiques. A travers ce nouveau programme, il est question de consolider les acquis du programme précédent en matière d'appui à l'ON et de poursuivre les réformes engagées en matière de finances publiques.

### Informations générales

- **Montant €** : 12.000.000
- **Maître s d'œuvre** : La Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National (CAON)
- **Date début** : 21 octobre 2016 – **Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 21 octobre 2022
- **Modes de gestion et acteurs de mise en œuvre** : indirecte avec pays partenaire/DPP avec structure de gestion/CAON/MEF
- **Objectif global** : Renforcer la bonne gouvernance en Mauritanie pour contribuer aux objectifs de développement
- **Contacts** :
  - Mamadou BAL, régisseur, [madoubal@economie.gov.mr](mailto:madoubal@economie.gov.mr)
  - Mohamed Lemine O/ Maouloud, Comptable, Chef de section administration, [mmloloud@economie.gov.mr](mailto:mmloloud@economie.gov.mr)

## 2. Actions en bref

- Achat de 2 véhicules, dotation en équipements et matériels de bureaux, recrutement de prestataires de services pour l'entretien des locaux et des matériels, équipement d'une salle de réunion/formation, ...
- Participation des cadres de la CAON aux différentes étapes d'identification et de formulation des programmes/projets de la coopération (RIMDIR, RIMFIL, PARJ, PASS, ...)
- Tenue de plus de 27 réunions (service, suivi de la coopération, suivi du PAMO, ...)
- Confection de supports de communication, d'outils promotionnels et de visibilité, participation à la Semaine de l'Europe, animation de 3 réunions du Comité Technique de Communication
- Elaboration d'un plan de formation pour les acteurs de la coopération, réalisation de 8 formations (Communications, gestion de projet, ...) pour 137 bénéficiaires

Financement de 5 études et prise en charge de plusieurs ateliers de formation, réunions d'information de la DUE, ...

## 3. Résultats atteints

- Équipe pleinement opérationnelle de 7 cadres en plus du personnel sur place et leur accompagnement pour leur insertion effective
- Utilité et efficacité démontrées des réunions de suivi de proximité (suivi mensuel des projets, de la coopération), du contrôle de la gestion technique et financière des projets (réduction des inéligibilités), du contrôle de qualité des documents soumis
- Stratégie de communication pluriannuelle et plan annuel de communication réalisés
- Plan pluriannuel de formation (fondamentaux, capacités et spécialisations) et mise à jour annuelle, suivi de sa mise en œuvre par le groupe référent formation
- 5 études financées qui ont abouti à des documents opérationnels et exploitables et prise en charge de la formation sur les chaînes de valeur  
Taux d'exécution budgétaire > à 80% lors de la première année de mise en œuvre du DPP

## 4. Perspectives

- Faire le bilan annuel (évaluation des compétences) du personnel
- Poursuivre la dynamique de concertation périodique entre les différents acteurs, les parties prenantes des projets, la DUE (réunion de suivi mensuel, coopération, CTC, groupe référent formation, réunions thématiques, ...)
- Améliorer le contrôle qualité des projets et des documents soumis, appuis/conseils
- Améliorer la communication en se focalisant davantage sur la diffusion des résultats des actions des projets de la coopération, mettre en place une plateforme/portail sur la coopération UE-RIM
- Poursuivre la mise en œuvre du plan de formation tout en l'actualisant régulièrement pour être au plus proche des besoins
- Interface, coordination, supervision de toute la coopération, changement de rôle.

